

Sixième entretien sur la famille.

L'HOMME ET LA FEMME, LEURS PRÉROGATIVES, LEURS OBLIGATIONS,
COMME CHEFS DE LA FAMILLE.

La famille est la société en petit, si la famille est bonne et chrétienne, la société sera vertueuse et bénie. On ne saurait donc attacher trop d'importance à faire comprendre aux chefs de chaque famille, toute l'étendue de leurs devoirs et de leurs obligations. C'est pour arriver à cette fin que nous allons encore entretenir nos lecteurs des rapports qui doivent exister entre les époux.

L'homme et la femme n'étant plus qu'une même chair, qu'un même cœur, tout doit être commun entr'eux. Rien de ce qui regarde l'un ne doit être caché à l'autre, quand il s'agit des intérêts communs de la famille. Le mari qui agit toujours à la cachette de sa femme, la femme qui ne consulte pas son mari, prouvent tous deux qu'ils manquent de cette confiance réciproque, qui est la suite nécessaire du véritable amour.

Ainsi, si le mari aime sa femme, qu'il lui confie tout ce qui concerne les intérêts du ménage, les marchés qu'il veut faire, &c. Que la femme, de son côté, rende son mari le confident de ses projets, de ses joies et de ses peines. Le premier et le plus intime ami pour un mari doit être sa femme, de même que pour la femme, le mari doit être le premier dans son affection, et par conséquent, dans sa confiance.

Ils doivent tous deux éviter avec soin de se faire des reproches sévères, de s'adresser des paroles injurieuses. La femme surtout doit être de la plus grande réserve à ce sujet. Qu'elle se rappelle qu'elle est l'être faible et qu'elle a constamment besoin de l'appui de son mari, et lors même que